



APRES LE SUCCES DU 7 SEPTEMBRE, ON CONTINUE !

Malgré les discours lénifiants des responsables du gouvernement et experts en tout genre au service du patronat qui se sont succédés dans les médias pour justifier la nécessité de la réforme des retraites, la mobilisation du 7 septembre a connu un franc succès. Pourtant le gouvernement campe sur ses positions. Les quelques évolutions proposées par Nicolas Sarkozy ne changent rien au projet de réforme. Mais son intervention sur le dossier des retraites démontre que le rapport de force peut faire bouger les lignes. Le vote précipité par les députés des articles concernant le report de l'âge de départ de 60 à 62 ans et de l'âge de liquidation à taux plein de 65 à 67 ans met à l'ordre du jour la nécessité d'un mouvement social d'une plus grande ampleur pour obtenir le retrait de cette réforme.

Amplifions la mobilisation ! Nous gagnerons !

Si le gouvernement, la majorité parlementaire et le patronat persistent à vouloir saborder notre système de retraites, le rapport de force peut nous permettre de mettre en échec ce projet inacceptable.

La Fédération des Sociétés d'études appelle l'ensemble des salarié-e-s à faire grève le 15 septembre 2010 et à participer massivement aux manifestations et rassemblements décidés dans les territoires.

Ce 15 peut et doit être une journée de mobilisation importante qui comptera dans le rapport de force.

Dans ce cadre la Fédération appelle l'ensemble des syndicats à des assemblées générales de salarié-e-s pour construire dans l'unité cette journée de mobilisation ainsi que celle du 23 septembre 2010.

La CGT propose notamment

- ➔ de maintenir la retraite à taux plein à 60ans et 55 ans en cas de pénibilité
- ➔ de mettre fin aux augmentations de durée de cotisations
- ➔ de garantir un montant de pension minimal de 75% du salaire avec un système d'indexation sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix
- ➔ de mettre fin aux exonérations de cotisations patronales : 31 milliards d'euros
- ➔ d'étendre l'assiette des cotisations à tous les éléments de rémunérations (primes, intéressement, participation) : 5 milliards d'euros
- ➔ de mettre à contribution les revenus financiers des entreprises qui échappent à toute cotisation sociale : 10 milliards d'euros

**POUR L'EMPLOI, POUR LES SALAIRES, POUR LA RETRAITE
DANS LA RUE, DANS LES ENTREPRISES,
SALARIE-E-S, RETRAITE-E-S, DEMANDEURS D'EMPLOI
TOUS ENSEMBLE !**

